



MAIRIE
DE
VILLENEUVE-SAINT-DENIS
77174

Téléphone : 01 60 43 01 06
Télécopie : 01 60 43 29 55

villeneuvesaintdenis.mairie@wanadoo.fr

25 mai 2020

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 23 mai 2020

PROCES-VERBAL de l'installation du Conseil Municipal et de l'élection du Maire et de 4 Adjoints

Nombre de membres dont le Conseil Municipal doit être composé : 15

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 14

L'an deux mille vingt, le vingt-trois mai à dix heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de VILLENEUVE-SAINT-DENIS, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire sortant, conformément aux articles L.2121-10 et L. 2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents, MM. les Conseillers Municipaux :

M. Michel BAZERBES, Mme Danielle CZAINSKA, Mme Catherine DESMAREST, M. Sébastien HORST, M. Philippe IMBERT, Mme Isabelle MESBAH, M. Sayah NEBBOU, Mme Sabrina N'KOUKA ZOLA, M. Jimmy PETIT, M. Ba Son PHAM, Mme Peggy PHARISIEN, M. Patrick RAOULT, M. Philippe VANACKER, M. Olivier VICTORIEN DIT RICHARD, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

M. Marc RABOT, pouvoir à M. Michel BAZERBES

Vu les dispositions dérogeant au Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) fixées par l'ordonnance 2020-562 du 13 mai 2020, afin d'assurer la tenue de la séance du Conseil Municipal dans les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, et selon les conditions fixées par l'article L.2121-18 du C.G.C.T. , Madame Peggy PHARISIEN, Maire, demande le huis clos.

Accord à la majorité absolue des membres présents et représentés du conseil municipal.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Peggy PHARISIEN, Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer :

MM. VICTORIEN DIT RICHARD Olivier (168 voix), IMBERT Philippe (166 voix), RAOULT Patrick (165 voix), MESBAH Isabelle (165 voix), RABOT Marc (165 voix), NEBBOU Sayah (165 voix), N'KOUKA ZOLA Sabrina (163 voix), HORST Sébastien (163 voix), CZAINSKA Danielle (162 voix), PHAM Ba Son (162 voix), PETIT Jimmy (162 voix), DESMAREST Catherine (160 voix), BAZERBES Michel (153 voix), VANACKER Philippe (150 voix) dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Monsieur IMBERT Philippe, conseiller municipal le plus âgé des membres présents du Conseil municipal, a pris ensuite la présidence de l'assemblée, a dénombré quatorze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée au second alinéa de l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 était remplie.

Le Conseil municipal a désigné 2 assesseurs : Messieurs IMBERT Philippe et PETIT Jimmy et une secrétaire : Madame N'KOUKA ZOLA Sabrina

ELECTION DU MAIRE

Premier tour de scrutin

Le Président, après avoir donné lecture des articles L.2122-7, L.2122-8, L. 2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L. 2122-4 du C.G.C.T.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
A déduire (bulletins nuls et blancs articles L 65 et L 66 du Code Electora) :	0
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

Mme Peggy PHARISIEN a obtenu 14 VOIX

Mme Peggy PHARISIEN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire et a été immédiatement installée.

DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

En vertu de l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe le nombre des Adjointes à : QUATRE ADJOINTS.

Adopté par 15 voix pour

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Premier tour de scrutin

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Mme Peggy PHARISIEN, élue Maire, à l'élection du Premier Adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
A déduire (bulletins nuls et blancs articles L 65 et L 66 du Code Electora) :	0
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

Monsieur Michel BAZERBES a obtenu 14 VOIX

Monsieur Michel BAZERBES ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Premier Adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU SECOND ADOINT

Premier tour de scrutin

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Mme Peggy PHARISIEN, élue Maire, à l'élection du Deuxième Adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
 A déduire (bulletins nuls et blancs articles L 65 et L 66 du Code Electora) : 0
 RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés : 15
 Majorité absolue : 8

Monsieur Philippe VANACKER a obtenu 15 VOIX

Monsieur Philippe VANACKER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Deuxième Adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU TROISIEME ADOINT

Premier tour de scrutin

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Mme Peggy PHARISIEN, élue Maire, à l'élection du Troisième Adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
 A déduire (bulletins nuls et blancs articles L 65 et L 66 du Code Electora) : 0
 RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés : 15
 Majorité absolue : 8

Monsieur Philippe IMBERT a obtenu 15 VOIX

Monsieur Philippe IMBERT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Troisième Adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU QUATRIEME ADOINT

Premier tour de scrutin

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Mme Peggy PHARISIEN, élue Maire, à l'élection du Quatrième Adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
 A déduire (bulletins nuls et blancs articles L 65 et L 66 du Code Electora) : 0
 RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés : 15
 Majorité absolue : 8

Monsieur Olivier VICTORIEN DIT RICHARD a obtenu 15 VOIX

Monsieur Olivier VICTORIEN DIT RICHARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Quatrième Adjoint et a été immédiatement installé.

Levée de la séance à 11 h 30

Le Maire,
 Peggy PHARISIEN

